

gens vivre dans des habitations depuis longtemps condamnées. Par contre, l'entreprise de construction que je venais de visiter est très louable, car c'est là un des meilleurs moyens de former de bons citoyens et de bons Canadiens. Des entreprises du même genre devraient être mises à la portée de toute la population. Nous devons leur procurer ce genre d'habitations.

Les gens de l'Ouest abhorrent l'administration à coup de décrets du conseil, car ils l'estiment contraire à certains principes démocratiques essentiels. Ils veulent que le Gouvernement sache combien ils y sont opposés. Ils sont indignés de la disparité du tarif-marchandises que le Gouvernement a omis de supprimer lorsqu'il a accordé aux sociétés ferroviaires un relèvement des taux de transport. En outre, il est une mesure qui les frappe durement depuis quelques années. Ces gens ne s'étaient jamais sentis tenus, jusqu'ici, d'acquitter l'impôt sur le revenu. Depuis la guerre, alors qu'ils ont joui d'une certaine prospérité et qu'ils sont devenus sujets à l'impôt, on ne leur a pas même dit qu'ils étaient censés l'acquitter. A mon sens, ils ne protestent pas tant contre le versement de l'impôt que contre les méthodes de perception qu'emploient les représentants du Gouvernement.

Ils protestent énergiquement contre les moyens employés par les percepteurs de l'impôt, représentants du gouvernement fédéral. Ce sont les méthodes qui leur répugnent, car ils comprennent que l'impôt sur le revenu est un des plus équitables s'il est dûment prélevé, car les plus haut salariés doivent l'acquitter. Si le gouvernement supprime les disparités et les injustices, il n'aura guère de plaintes, mais s'il persiste dans la voie où il s'est engagé depuis trois ou quatre ans, ces gens se plaindront constamment.

Je voudrais lire le texte d'une délibération que le Board of Trade de Yorkton et de la région a adressé au ministre des Finances (M. Abbott). J'en donnerai lecture parce qu'elle donne une idée précise de l'opinion des gens de cette région. Je crois savoir que des protestations analogues ont été adressées de toutes les parties du pays. Il est à souhaiter qu'elles aient quelque effet auprès du Gouvernement. J'en donne lecture maintenant parce qu'elle sera sans doute utile au ministre des Finances, qui doit mettre le budget au point, de connaître l'opinion des gens. De toute façon, nous pouvons formuler nos protestations et attendre l'exposé du budget pour voir si on en a tenu compte. La délibération adressée au ministre des Finances (M. Abbott), se lit ainsi qu'il suit:

A titre de représentants du citoyen canadien moyen, de travailleurs, de salariés, de professionnels, de cultivateurs, d'hommes d'affaires et d'ex-

ploitants, nous estimons que les faits énoncés dans la présente s'appliquent à la grande majorité des Canadiens.

Nous sommes d'avis que:

1. Les citoyens du Canada, tout en vivant dans le pays le plus riche au monde, compte tenu de la population, des ressources naturelles et de la puissance productive, sont voués à la médiocrité à cause de l'impôt sur le revenu qui absorbe présentement les épargnes normales de la population.

2. Les Canadiens sont naturellement disposés à économiser et à accumuler des biens et des richesses. L'impôt sur le revenu contrecarre ce désir.

3. La population canadienne est économe et laborieuse. L'impôt sur le revenu a étouffé son ambition. On tend aujourd'hui à faire moins, par exemple...

Nos travailleurs et salariés ne font pas de surtemps ni ne donnent leur plein rendement. Le surtemps entraîne ordinairement un gain net inférieur à la normale et les ouvriers ont tendance à réduire leur rendement au minimum.

Nos maisons d'affaires ne se développent pas. Elles n'ont aucun stimulant et peu de chance de faire des progrès.

Nos professionnels ne donnent pas leur mesure, prennent une foule de congés et louent les services d'aides supplémentaires. Rien ne les incite à faire leur possible.

Nos cultivateurs sont en grève, littéralement et avec des résultats désastreux. Nous subissons cette année une pénurie de beurre et de lait; l'an prochain ce sera peut-être une pénurie de beurre, de lait, de bœuf, de porc, d'œufs et de volaille. Des milliers de nos meilleurs agriculteurs adonnés à la culture mixte ont liquidé leur bétail, simplement pour ne pas travailler en surtemps à produire des vivres pour payer des impôts trop lourds.

4. Nous, la population, nous courons le danger réel de perdre notre liberté par suite des effets des lois fiscales. Une armée d'inspecteurs, convaincus que tous tentent de frauder le fisc, deviennent de plus en plus autocrates et la tendance générale est d'abaisser tout le monde à un niveau commun. Nous subissons trop la hantise de l'impôt; chaque transaction commerciale, chaque échange ou vente, se ressent des effets de l'impôt sur le revenu ou des moyens d'y échapper.

5. Le contribuable doit acquitter la dépense additionnelle du droit perçu par le grand nombre des vérificateurs ou soudisant spécialistes de l'impôt que le citoyen moyen doit consulter dans la préparation de sa déclaration.

6. Nous estimons que le résultat net de toutes les difficultés précitées est une situation insupportable à laquelle il y a lieu de remédier.

Il est donc par les présentes résolu que le Gouvernement soit prié d'accorder une réduction raisonnable de l'impôt sur le revenu personnel, dès la présente session du Parlement, et d'accorder, en particulier, des concessions et exemptions spéciales aux petites entreprises afin de leur permettre une expansion normale. Nous demandons aussi qu'on ait des égards particuliers et des exonérations pour les cultivateurs de façon à favoriser un accroissement dans la production du lait, du beurre, des volailles, des œufs et du bétail.

Respectueusement soumis,

Le Board of trade d'Yorkton et de la région,

Le président, W. D. Lightbody,

Le secrétaire, F. C. Matheson.

Des propositions semblables réclamant l'abaissement de l'impôt sur le revenu des cultivateurs me sont parvenues de plusieurs agglomérations rurales de ma circonscription.